

# **Réunion du Conseil Municipal**

## **Séance du 12 février 2010**

L'an deux mille dix et le douze février à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

**Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Serge GOUT, Claire GINIER, Daniel GIOVANNACCI, Jean-paul MARTIN, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Johan VALMALLE.**

**Etaient absents ayant donné procuration : aucun**

**Valat Eliette a été nommée secrétaire de séance.**

**Le compte rendu de la réunion du 20 novembre 2009 est lu et adopté à l'unanimité.**

### ***ORDRE DU JOUR***

***et***

### ***DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE REUNION***

#### **Délibération matériel de déneigement**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable pour l'acquisition d'une saleuse par la Communauté de Communes Tarnon-Mimente. Une participation financière sera demandée à la commune de Rousses.

#### **Avancement de grade**

La CTP (Commission Technique Paritaire) réunie le 3 novembre dernier a émis un avis favorable à la proposition du conseil municipal sur le taux de promotion des agents pour l'année 2010. Cette proposition étant maintenant validée par le centre de gestion, le conseil délibère à l'unanimité pour fixer le taux de promotion des agents en 2010 à 100%.

#### **Convention SATEP avec le Conseil Général**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du conseil général proposant à la mairie une convention pour bénéficier d'une assistance technique dans le domaine de l'eau potable et notamment sur la protection des ressources. Etant donné que la mairie bénéficie déjà de ce service par l'intermédiaire de la SAFER dans le cadre des travaux de mise aux normes des captages, le conseil n'est pas favorable à cette proposition. Un courrier sera adressé au conseil général pour expliquer la raison de son refus.

#### **Bail emphytéotique**

Eliette Valat donne lecture du bail. Un article supplémentaire sera ajouté concernant les travaux de peintures intérieures ainsi que sur les conditions d'utilisation.

#### **Projet de réforme des collectivités territoriales**

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

## **Vote des comptes administratifs 2009.**

Monsieur le Maire s'abstient au vote. Après avoir pris contact avec le percepteur, les comptes de gestion et comptes administratifs sont identiques. Les résultats sont les suivants :

### **BUDGET COMMUNAL :**

- Section de fonctionnement : + 33 651.04 €
- Section d'investissement : - 11 598.47 €

### **BUDGET DE L'EAU :**

- Section de fonctionnement : + 5 836.72 €
- Section d'investissement : + 7 088.80 €

### **BUDGET TRANSPORT TAPOUL :**

- Section de fonctionnement : + 2 919.55 €
- Section d'investissement : + 4 019.34 €

### **BUDGET DU CCAS :**

- Section de fonctionnement : + 2 484.67 €

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs à l'unanimité des membres présents.

## **Dossiers DGE 2010.**

Le conseil municipal délibère pour faire passer deux dossiers dans le cadre des subventions DGE (Dotation Globale d'Équipement). Un premier dossier concernant l'agrandissement de l'école de Rousses, un second dossier pour le terrassement de la plate-forme pour la construction de chalets.

Monsieur le Maire a proposé un troisième dossier qui concerne l'acquisition de terrains pour de l'assainissement. Cinq membres du conseil municipal se sont abstenus. Ce dossier ne sera pas proposé cette année.

## **Règlement du Colombarium.**

Le conseil municipal rédige des articles supplémentaires sur la réglementation du cimetière communal pour la partie Colombarium. Ces articles seront ajoutés au règlement général du cimetière déjà mis en place.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **PED 2010 :** dans le cadre des PED 2010 seront proposés les travaux suivants afin d'obtenir 50 % de subvention par le conseil général : la réalisation du trottoir, les deux terrasses et la mise en sécurité incendie du restaurant, les travaux d'agrandissement de l'école, la plate forme et l'assainissement pour la réalisation des chalets, des travaux de goudronnage.
- **Modification des compétences de la communauté de communes :** le conseil approuve à l'unanimité la proposition de délibération de la communauté de communes qui concerne « l'organisation en second rang d'une service de transport à la demande » et « la participation à des actions visant au maintien de l'accès aux soins d'urgence en milieu rural ». Toutefois, le conseil précise que cette organisation doit être bien encadrée pour éviter les abus.
- **Contrat d'assurance pour le personnel communal :** le centre de gestion propose d'organiser un marché pour que les mairies qui souscrivent à une assurance sur le personnel puissent bénéficier de tarifs attractifs. Etant donné que le contrat qui lie la mairie avec la CNP se termine fin décembre 2010, le conseil est favorable à l'unanimité et délibère en ce sens.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à minuit reprise à minuit cinq et se termine à une heure trente le 13 février à 1h30.